



DF PATRIMOINE ASSOCIES

Gestion de patrimoine-Courtage banque et assurance-Conseil en investissement immobilier

LETTRE DE MISSION

Entre

La société : DF PATRIMOINE ASSOCIES
Forme juridique : EURL
au capital de :5000 euros
Immatriculée au RCS de : VIENNE
sous le n°749649104
ayant son siège : 102 Place du souvenir 38890
SALAGNON
Représentée par : Véronique DANELUZZI
agissant en qualité de gérante
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée le "Conseiller"

Et

Nom :
Prénom :
Adresse :

ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée le "Client"

Vous avez bien voulu nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine et nous vous remercions de cette confiance.

A l'occasion d'un précédent entretien, nous vous avons remis le document d'entrée en première relation comportant les mentions prescrites par l'article 325-5 du Règlement général de l'AMF et par l'article L521-2 du code des assurances. Cette lettre de mission a pour objet de définir et de contractualiser les conditions et les modalités de notre intervention.

1. CADRE DE NOTRE INTERVENTION

Lors de notre entretien du 2021, vous m'avez fait part des axes de réflexion qui vous semblent déterminants et sur lesquels vous souhaitez que nous portions l'accent compte tenu de vos objectifs patrimoniaux.

Afin de répondre à votre attente, nous vous proposons de :

- Réaliser un audit de votre situation patrimoniale actuelle sur les plans économiques, juridiques ou fiscaux
- Evaluer votre politique de placement et d'épargne actuelle et mettre en place une stratégie de gestion à moyen long terme intégrant vos objectifs et critères de gestion personnels
- Vous conseiller dans les allocations d'actifs de vos placements financiers, assurance-vie, immobiliers
- Etudier les moyens de valoriser votre épargne
- Préparer la transmission de votre patrimoine
- Analyser votre situation fiscale et le cas échéant les modalités d'optimisation
- Etudier les moyens de préparer votre retraite
- Etudier les moyens de protéger votre conjoint
- Etudier les modalités de financement de votre bien immobilier
- Autre :

Votre patrimoine global ou vos objectifs de placement sont amenés à évoluer dans le temps. Pour cette raison, nous pourrions vous proposer de :

- Convenir d'un rendez-vous, lorsque vous le jugerez nécessaire, pour faire le point sur votre situation patrimoniale
- Vous accompagner à votre demande, dans vos démarches auprès des intermédiaires financiers, des autorités administratives ou de conseillers juridiques et fiscaux
- Autre :

2. MODALITES DE NOTRE INTERVENTION

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission signée par vos soins.

Nous collecterons l'ensemble des éléments patrimoniaux qui nous permettront d'avoir connaissance de votre situation financière, de votre expérience et de vos objectifs en matière d'investissement.



DF PATRIMOINE ASSOCIES

Gestion de patrimoine-Courtage banque et assurance-Conseil en investissement immobilier

A réception complète des documents et informations nécessaires à notre mission, nous conviendrons d'un rendez-vous de présentation de nos préconisations.

Vous pourrez alors choisir de mettre en œuvre la stratégie que vous aurez retenue avec le ou les professionnels de votre choix. Nous espérons que vous nous accorderez votre confiance pour leur mise en œuvre.

3. MODALITES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS.

Comme indiqué dans le document d'entrée en relation, si dans le cadre de notre mission nous devons vous prescrire des conseils en investissements financiers, ces conseils seraient fournis de manière non-indépendante, ce qui signifie que le conseil reposera sur l'analyse d'un éventail, restreint des différents types d'instruments financiers ou services d'investissements proposés sur le marché. L'éventail se limitera aux instruments émis ou fournis par des entités avec lesquelles nous entretenons des liens

Si notre relation était appelée à devenir durable, l'adéquation de nos recommandations serait réexaminée au moins annuellement.

4. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LES STRATEGIES D'INVESTISSEMENTS PROPOSES

Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans un document qui vous fournira des informations sur les instruments ou services financiers et les stratégies d'investissement proposés. Ce document précisera de quelle manière les propositions qui vous ont été présentées répondent à vos objectifs d'investissements et sont adaptées à votre situation. L'évaluation de l'adéquation relève de la responsabilité de votre conseiller. Conformément à l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le document précité précisera également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces instruments et stratégies tels que les risques de perte en capital, la volatilité, la liquidité, etc.

5 COUTS ET REMUNERATIONS

Concernant le budget relatif à cette mission globale et compte tenu du degré de complexité de votre dossier que nous avons pu cerner dans ses grandes lignes lors de notre entretien, nous pouvons estimer que cette mission pourra être justement rémunérée par :

- Une facturation d'honoraires d'un montant de euros HT soit euros TTC (remise commerciale-partenaires) correspondant à la réalisation des travaux relatifs à l'étude patrimoniale qui vous sera remise
- En sa qualité de conseiller non indépendant, la perception par le cabinet DF PATRIMOINE de rétrocessions par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réalisez par son intermédiaire et pouvant prendre la forme suivante :
 - Des coûts et frais liés aux services : frais de dossier, de résiliation ou de transfert, honoraires de conseil ou de gestion sous mandat, frais de transaction, frais administratifs, droits de garde, certains droits ou taxes, frais de distribution, commissions liées aux résultats ;
 - Des coûts et frais liés aux instruments financiers : frais d'entrée et de sortie, frais de transaction, frais de gestion, frais administratifs, frais de distribution, commissions liées aux résultats ou commissions d'intéressement

Eurl au capital de 5 000€- Siren 793 649 104 RCS VIENNE. Code NAF 6622Z Siège social : 102 Place du Souvenir 38890 SALAGNON

Société de courtage d'assurance et de réassurance, Conseiller en investissement financier, Mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'Orias sous le numéro 13008132.

Membre n° E009128 de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF.

Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce- Catre professionnelle n° CPI 38022020000044467 délivrée par la Cci du Nord-Isère- sans détention de fonds-

Responsabilité civile et professionnelle n° 7400026945 ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS



DF PATRIMOINE ASSOCIES

Gestion de patrimoine-Courtage banque et assurance-Conseil en investissement immobilier

Le paiement sera effectué par chèque ou par virement à l'ordre du cabinet DF PATRIMOINE lors de la remise de l'étude patrimoniale.

Une estimation raisonnable des coûts et frais vous sera fournie avant la réalisation de l'investissement financier ou la fourniture du service financier dans la déclaration d'adéquation

6. INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATIONS

Dans le cadre de notre relation contractuelle, sauf avis contraire de votre part, l'acceptation de la présente lettre de mission vaut acceptation de tous modes de communication avec le cabinet, y compris sur un support durable autre que le papier, de type courrier électronique ou site internet

7. CONFIDENTIALITE & PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité.

En application de l'article 325-4 du Règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à l'Association Nationale des Conseillers Financiers (ANACOFI) et autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Véronique DANELUZZI en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur les bases légales que sont votre consentement, la nécessité d'exécuter le présent contrat, et le respect de nos obligations légales.

Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer notre mission de conseil et de suivi.

En outre, les informations collectées sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires informatiques et, en cas d'intermédiation d'un produit, au fournisseur de celui-ci.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande : contact@df-patrimoine.com.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation en ligne ou par courrier auprès de la CNIL.

8. DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Il est ici précisé que la présente mission implique une obligation de moyens et aucunement une obligation de résultats.

Dans le cadre de notre mission, nous pourrions être amenés à demander à vos conseils habituels, avec votre accord, de bien vouloir nous communiquer tous renseignements utiles.

Eurl au capital de 5 000€- Siren 793 649 104 RCS VIENNE. Code NAF 6622Z Siège social : 102 Place du Souvenir 38890 SALAGNON
Société de courtage d'assurance et de réassurance, Conseiller en investissement financier, Mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'Orias sous le numéro 13008132.
Membre n° E009128 de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF.
Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce- Catre professionnelle n° CPI 3802202000044467 délivrée par la Cci du Nord-Isère- sans détention de fonds-
Responsabilité civile et professionnelle n° 7400026945 ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS



DF PATRIMOINE ASSOCIES

Gestion de patrimoine-Courtage banque et assurance-Conseil en investissement immobilier

En outre, vous vous engagez par la signature de ce document à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive.

Dans le cadre de notre obligation de suivi dans le temps de notre mission de conseil et de la vérification de l'adéquation de nos recommandations, vous vous obligez à répondre à nos sollicitations concernant la mise à jour des informations de votre dossier et à porter à notre connaissance toute information susceptible de modifier votre situation personnelle, professionnelle et patrimoniale qui modifierait l'exposition de votre profil investisseur au regard des produits conseillés par notre intermédiaire.

Notre mission fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans. Chacune des parties pourra y renoncer après un délai de préavis d'un mois

Dans la mesure de votre acceptation de cette mission, nous ne manquerons pas de demander à vos conseils habituels, avec votre accord, de bien vouloir nous communiquer les renseignements utiles.

En outre, vous vous engagez par la signature de ce document à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive.

Dans le cadre du suivi patrimonial, vous vous engagez à nous faire part de toute opération d'ores et déjà réalisée ou à venir qui affecterait votre situation patrimoniale, afin que nous puissions exercer notre devoir de conseil.

Par la présente, vous autorisez les établissements dépositaires ou compagnies d'assurance à communiquer au cabinet DF PATRIMOINE et le cas échéant à son prestataire de services informatiques, l'ensemble des informations concernant vos investissements et vos données personnelles d'ordre civil, patrimonial, financier ou autres.

Notre mission fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans. Chacune des parties pourra y renoncer avec un délai de préavis d'un mois.

9. LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer :

- le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02,
- l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4, rue de Budapest 75436 Paris Cedex 09.

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Fait à ,

le :

Le Conseiller

Le Client

Eurl au capital de 5 000€- Siren 793 649 104 RCS VIENNE. Code NAF 6622Z Siège social : 102 Place du Souvenir 38890 SALAGNON
Société de courtage d'assurance et de réassurance, Conseiller en investissement financier, Mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'Orias sous le numéro 13008132.
Membre n° E009128 de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF.
Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce- Catre professionnelle n° CPI 3802202000044467 délivrée par la Cci du Nord-Isère- sans détention de fonds-
Responsabilité civile et professionnelle n° 7400026945 ZURICH INSURANCE PLC 112 Avenue de Wagram 75017 PARIS